

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 9 novembre 2023  
Rapporteur :  
Monsieur Bernard JASSERAND**

**N° 31**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 17/11/2023
- la transmission au contrôle de légalité le : 17/11/2023 (accusé de réception du 17/11/2023)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Adhésion à la centrale d'achat du RESAH (Réseaux des Acheteurs Hospitaliers)**

**Le Resah est un groupement d'intérêt public national (GIP) dont l'objectif est d'appuyer la mutualisation et la professionnalisation des achats et pouvoirs adjudicateurs intervenant à titre principal ou accessoire dans le secteur sanitaire, médico-social et social.**

\*\*\*

Créé en 2007 pour appuyer initialement la mutualisation des achats hospitaliers, le Resah élargit progressivement l'offre de sa centrale d'achat public destinée aux collectivités territoriales.

Le Resah a organisé son activité autour de deux grands pôles :

- **une centrale d'achat** accessible à tous les pouvoirs adjudicateurs intervenant à titre principal ou accessoire dans les secteurs sanitaires, médico-social et social et dotée d'un Centre de l'innovation par les achats visant à optimiser la relation entre acheteurs et industriels par l'innovation.

Depuis 2021, elle est labellisée relations fournisseurs et achats responsables, label remis par le Médiateur des entreprises et le Centre National des Achats.

- **un centre de ressources et d'expertise** spécialisé dans le domaine de l'achat et de la logistique avec :

- un centre de formation visant à développer les compétences des équipes achat et logistique ;

- un département « éditions » et un journal d'actualité [www.santé-achat.info](http://www.santé-achat.info) pour faciliter l'échange d'expérience et d'expertise ;

- une activité de conseil spécialisée dans l'organisation des fonctions achats et logistiques ;

- des solutions informatiques achat facilitant l'organisation et la gestion des fonctions achat et logistique.

Adhérer au Resah c'est la possibilité pour Quimper Bretagne Occidentale de bénéficier de conditions tarifaires plus avantageuses dans un environnement juridique sécurisé.

L'adhésion au GIP RESAH fait l'objet d'une cotisation annuelle de 600 € T.T.C. De même, la souscription de certains marchés publics ou accords-cadres peut faire l'objet de conventions spécifiques prévoyant la participation financière de l'adhérent.

La centrale d'achat propose l'accès aux offres suivantes :

- énergie ;
- systèmes d'information et téléphonie ;
- mobilier et fournitures de bureau ;
- dispositifs et équipements médicaux.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

1 – d'adhérer à la centrale d'achat du Resah ;

2 – d'autoriser madame la présidente à verser la cotisation de 600 euros au titre de l'année 2023 ;

3 – d'autoriser madame la présidente à signer tout document ou convention nécessaire au bénéfice des offres de services de la centrale d'achat du GIP RESAH.